

FORMATION ECONOMIQUE : FONCTIONNEMENT DU CSE



3 JOURS



Membres du CSE / Délégués syndicaux

Dans les entreprises d'au moins cinquante salariés, les membres titulaires du comité social et économique bénéficient d'un stage de formation économique d'une durée maximale de cinq jours. Le financement de la formation est pris en charge par le comité social et économique. (Art. L. 2315 - 63 du code du travail)

OBJECTIFS :

- Comprendre le fonctionnement du Comité Social et Économique
- Appréhender l'ensemble des missions des élus du CSE
- Être capable de mettre en oeuvre les attributions du CSE
- Gérer les Activités Sociales et Culturelles

PREREQUIS :

- Aucun

POUR QUI :

- Membres titulaires et suppléants du CSE
- Représentants de Proximité (RP)
- Délégués syndicaux

PROGRAMME DÉTAILLÉ :

La structure du Comité Social et Economique

- La réforme des instances représentatives du personnel
- Les membres du Comité Social et Economique
- Le nombre d'élus du CSE et leurs heures de délégation
- Focus sur la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail

Les commissions du Comité Social et Economique

- La commission Formation
- La commission d'Information et d'Aide au Logement
- La commission Egalité Professionnelle
- La commission Economique
- La Commission des Marchés

Le fonctionnement du Comité Social et Economique

- La définition du Règlement Intérieur
- La protection des élus du Comité Social et Economique

Le rôle des acteurs du Comité Social et Economique

- La responsabilité civile du Comité Social et Economique
- Le rôle des acteurs du Comité Social et Economique
- Les rôles spécifiques de secrétaire et du trésorier
- Le rôle et les moyens du Référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel

Les réunions du Comité Social et Economique

- Les réunions du Comité Social et Economique
- L'élaboration de l'Ordre du Jour et du Procès Verbal
- L'obligation de discrétion des élus
- Le Délit d'Entrave

Les moyens du Comité Social et Economique

- Les budgets du Comité Social et Economique
- L'utilisation de la subvention de fonctionnement
- Les Activités Sociales et Culturelles
- Les règles sociales relatives aux Activités Sociales et Culturelles
- Le transfert de reliquat de subventions

La transparence financière du Comité Social et Economique

- Les obligations comptables du Comité Social et Economique
- L'établissement annuel du Rapport de Gestion

Les attributions du Comité Social et Economique

- Les attributions relevant des réclamations individuelles et collectives
- Les attributions relatives à la Santé, Sécurité et Conditions de Travail
- Les attributions relatives à l'expression collective des salariés
- L'information et la consultation du Comité Social et Economique

Les Consultations obligatoires et ponctuelles

- Les consultations obligatoires
- La Base de Données Economiques Sociales et Environnementales

Les Expertises et les Droits d'Alerte

- Les expertises
- Les différents Droits d'Alerte

ORGANISATION DE LA FORMATION :

- Salle de formation muni du matériel de vidéo-projection et d'animation
- Processus d'accompagnement et d'adaptation des personnes en situation de handicap
- Intervenants / Formateurs experts en Droit Social

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Analyse préliminaire des besoins des participants
- Adaptation des formateurs au contexte et aux situations rencontrées par les participants
- Pédagogie basée sur l'échange et le partage d'expériences
- Transmission des supports de présentation et des documents de formation
- Suivi post formation dans la mise en oeuvre des méthodes et outils abordés.

DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

- Feuille d'émargement
- Quiz collectifs
- Mises en situation
- QCM d'évaluation de formation
- Grille Evaluation Participant
- Grille Evaluation A Froid

PLANNING DE FORMATION :

Nous consulter / planning prévisionnel sur le site internet : www.formation-cse-ssct.com

Délai d'accès à la formation : 1 mois (après accord de l'employeur pour le congé de formation)

TARIFS :

- Session inter-entreprises : à partir de 290€ HT*/jour par participant.
- Session intra-entreprise : à partir de 950€ HT*/jour pour un groupe de 4 à 12 personnes.

** Tarifs hors frais de missions et de déplacements.*

CONTACT :

FCSE Formation CSE SSCT - Working Mios , 6C rue Gustave Eiffel, 33380 MIOS

Tel : 07.56.89.20.03 / Mail : secretariat@formation-cse-ssct.com

Site internet : www.formation-cse-ssct.com